



# 2010 ■ RAPPORT D'ACTIVITÉ



## ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2010

### MEMBRES RÉGULIERS

Association béton Québec  
Association canadienne de l'industrie de la chimie  
Association canadienne de l'industrie des plastiques  
Association canadienne de l'industrie du caoutchouc  
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.  
Association canadienne des constructeurs de véhicules  
Association canadienne des distributeurs d'équipement – Chapitre du Québec  
Association canadienne des fournisseurs de produits sanitaires – Chapitre du Québec  
Association canadienne des opérateurs de traversiers  
Association canadienne du Ciment – Région du Québec  
Association de l'aluminium du Canada  
Association de l'industrie électrique du Québec  
Association des abattoirs avicoles du Québec Inc. (CTAC)  
Association des arts graphiques du Québec Inc.  
Association des brasseurs du Québec  
Association des collègues privés du Québec  
Association des consultants et laboratoires experts  
Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec Inc.  
Association des employeurs maritimes  
Association des entrepreneurs en services d'édifices Québec inc.  
Association des fabricants de meubles du Québec inc.  
Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada  
Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec  
Association des Fonderies Canadiennes  
Association des fournisseurs de l'industrie de la Santé du Québec  
Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants Inc.  
Association des industries de l'automobile du Canada (Québec)  
Association des industries de produits de vitrerie et de fenestration du Québec  
Association des ingénieurs-conseils du Québec  
Association des manufacturiers de chaussures du Canada  
Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (CTAC)  
Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux  
Association des micro-brasseries du Québec  
Association des mines d'amiante du Québec  
Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles  
Association des propriétaires d'autobus du Québec  
Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec  
Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec Inc.  
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions du Québec  
Association des spécialistes de pneu et mécanique du Québec  
Association des syndicats de copropriété du Québec  
Association des terrains de golf du Québec inc.  
Association des viculteurs négociants du Québec  
Association du camionnage du Québec  
Association du transport écolier du Québec  
Association du transport urbain du Québec  
Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel  
Association patronale de santé/sécurité du travail – Secteur première transformation des métaux  
Association professionnelle en nutrition des cultures  
Association Provinciale des Agences de Sécurité  
Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction  
Association québécoise de l'aérospatiale  
Association québécoise de l'Industrie de la Pêche  
Association québécoise de l'industrie de la peinture  
Association québécoise de l'industrie de l'enseigne  
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo  
Association québécoise des entreprises privées de service de santé  
Association québécoise des fabricants de structures de bois  
Association québécoise du gaz naturel  
Association québécoise du propane inc.  
Bureau d'assurance du Canada  
Conférence religieuse canadienne  
Conseil canadien des distributeurs en alimentation  
Conseil canadien des fabricants des produits du tabac  
Conseil de la boulangerie du Québec (CTAC)  
Conseil de l'industrie acéricole (CTAC)  
Conseil des Industriels Laitiers du Québec  
Conseil des Viandes du Canada (Section Québec)  
Conseil québécois des entreprises adaptées  
Conseil québécois du commerce de détail  
Corporation des bijoutiers du Québec  
Corporation des thanatologues du Québec  
Électro-Fédération Canada, Section Québec  
Fédération des Caisses Desjardins du Québec  
Fédération des cégeps  
Fédération des établissements d'enseignement privés  
Fédération des plastiques et alliances composites  
Fédération des pourvoires du Québec inc.  
Fédération Québécoise des Municipalités  
Groupement provincial de l'industrie du médicament  
Hebdos Québec  
Institut canadien de plomberie et de chauffage – Région Québec  
Institut canadien des produits pétroliers – Division de l'Est du Canada  
Institut Canadien des Textiles  
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada  
Regroupement des Cabinets de Courtage d'Assurance du Québec  
Regroupement québécois des résidences pour aînés  
Réseau Environnement  
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis  
Union des municipalités du Québec  
Vêtement Québec

### MEMBRES AFFILIÉS

Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Groupement des chefs d'entreprise du Québec  
Maison régionale de l'industrie  
Manufacturiers et Exportateurs du Québec

### ORGANISME FONDATEUR

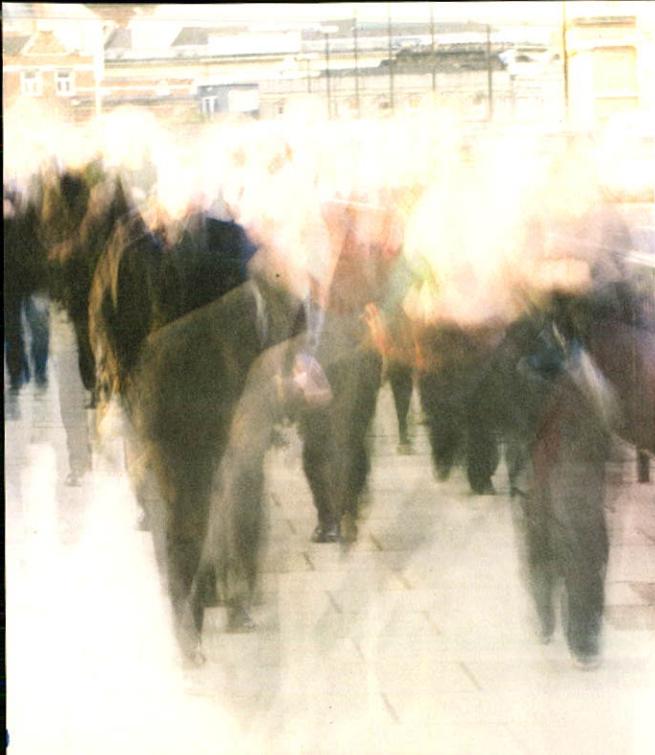
Conseil du patronat du Québec

# TABLE DES MATIÈRES

- 2** NOTRE PROFIL, À GRANDS TRAITS...
- 4** UN DÉBUT DE DÉCENNIE DE BON AUGURE
- 5** QUELQUES CHIFFRES
- 6** LES FORMATIONS
- 11** DES ADAPTATIONS
- 12** NOS FORMATEURS SILLONNENT LE QUÉBEC
- 14** LES COLLOQUES
- 16** LES COLLABORATIONS ET LE RÉSEAUTAGE
- 18** LES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES
- 19** POUR LES ASSOCIATIONS MEMBRES
- 20** DU CÔTÉ DE LA GOUVERNANCE
- 22** LE PERSONNEL
- 23** LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ce document utilise la nouvelle orthographe.



## ■ NOTRE PROFIL, À GRANDS TRAITS...

### LES MEMBRES

Le Centre patronal regroupe près d'une centaine d'associations d'employeurs<sup>1</sup>. Celles-ci sont des partenaires privilégiés qui, par leur adhésion au Centre, rendent accessibles, à leurs entreprises membres, l'ensemble des services que déploie l'organisme.

Chaque membre désigne annuellement un délégué. Son rôle est de servir de lien entre le membre et le Centre. Il exerce également les droits du membre lors des assemblées générales.

### LES SOURCES DE FINANCEMENT

Les associations membres délèguent en entier, au Centre patronal, l'exercice de leur droit à toute subvention annuelle de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* (CSST), en vertu de l'article 104 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Ainsi, la mise en commun des montants octroyés aux différentes associations membres constitue une part importante du financement du Centre qui, pour s'en prévaloir, doit soumettre une demande accompagnée d'un programme d'activité pour l'année qui vient. C'est aussi le Centre qui se charge de la reddition de compte auprès de la CSST.

En 2010, le Centre a également bénéficié d'une subvention, attribuée par la Commission, pour le développement d'une formation en ligne. Cette somme a été accordée à la suite d'une demande présentée dans le cadre du nouveau *Programme de subvention à l'innovation*.

Les autres sources de revenus sont la vente de services et les cotisations des membres.

1. La liste complète des associations membres se trouve au début de ce document.

### LA MISSION

Aider les entreprises à assumer le *leadership* de la gestion de la santé et de la sécurité du travail en leur offrant des services de formation et d'information dans ce domaine.

### LES SERVICES<sup>2</sup>

■ Plus de 55 formations s'adressent à des clientèles diversifiées : les gestionnaires œuvrant dans les services des ressources humaines, de la production, de l'ingénierie, de la comptabilité et autres, les superviseurs de premier niveau, les membres des comités SST, les travailleurs, etc.

Certaines formations sont spécifiquement destinées aux entreprises de compétence fédérale. D'année en année, le Centre enrichit sa programmation de formations. Pour faciliter la participation, les formations sont offertes à Montréal, à Québec et même directement en entreprise. En 2011, s'ajoutera la possibilité d'apprentissage en ligne.

■ Une variété de colloques abordent divers aspects de la SST qui préoccupent les gestionnaires d'entreprise; ils sont présentés à Montréal et, parfois, à Québec.

■ Des conférences ont lieu, sur demande, dans le cadre d'événements d'affaires pour sensibiliser et informer les dirigeants et les gestionnaires d'entreprise à propos de l'actualité et des enjeux dans le domaine de la SST.

■ La revue *Convergence* est envoyée gratuitement, par la poste, aux entreprises membres.

■ L'infolettre *SST Bonjour !* paraît chaque mois. Tous peuvent s'abonner à ce bulletin électronique.

■ Les activités du Centre patronal sont reconnues par *Emploi-Québec* et admissibles comme dépenses de formation en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*.

■ Le Centre patronal est membre de la *Société de formation et d'éducation continue* (SOFEDUC) qui accrédite les organismes de formation pour l'émission des unités d'éducation continue (UEC).

2. Pour connaître l'ensemble des services disponibles, on peut consulter le site Web, [www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca), ou demander de recevoir le catalogue annuel, en appelant au 514 842-8401.

## L'APPROCHE DE GESTION DE LA SST

Le Centre patronal vise à ce que les entreprises membres de ses associations partenaires intègrent la santé-sécurité à leur propre culture et prennent en charge la gestion complète de ce dossier. Ainsi, ces entreprises seront en mesure de diminuer les lésions professionnelles et les coûts qui y sont associés. L'approche de gestion de la SST, mise de l'avant par le Centre, suggère aux employeurs :

- d'assumer le *leadership* de la SST et de gérer simultanément la prévention, le suivi des lésions professionnelles et l'aspect financier
- d'intégrer la santé-sécurité à la gestion globale de l'entreprise
- de mettre en place un système de gestion en établissant des orientations stratégiques, en planifiant, en organisant, en évaluant et en améliorant leurs actions dans ce domaine.

## LA VISION<sup>3</sup>

Le Centre patronal envisage le succès sous trois angles.

### LE CENTRE LUI-MÊME

- Il est connu et apprécié.
- Son approche de gestion de la SST est réputée.
- La qualité de ses formations et l'expertise de ses formateurs sont reconnues.
- Sa nombreuse clientèle est fidèle.
- Il entretient un lien solide et durable avec ses associations membres.

### LES ENTREPRISES

Ce sont les organismes pour lesquels le Centre patronal existe. On constate la réussite de l'action du Centre auprès des entreprises regroupées par les associations dans les changements qu'elles ont réalisés en SST, à leur propre rythme.

- Elles assument leur *leadership*.
- Elles planifient leurs actions en SST.
- Elles possèdent une culture valorisant la SST.
- Elles récoltent des bénéfices.

### LES ASSOCIATIONS

Ce sont les organismes par lesquels le Centre patronal existe. La réussite du regroupement d'associations patronales fait en sorte que les associations :

- participent aux activités de gouvernance du Centre;
- font connaître les services du Centre à leurs entreprises membres;
- facilitent, au Centre, l'accès à leurs entreprises.



## LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

### LE LEADERSHIP PATRONAL

Le Centre patronal souscrit à un esprit d'entreprise qui favorise la proactivité, la collaboration et l'adaptabilité aux spécificités de chaque milieu de travail.

### LA MISSION ÉDUCATIVE

Le Centre patronal estime que chaque individu est apte à apprendre et à progresser harmonieusement dans son milieu de travail. De ce fait, et par le biais de pratiques pédagogiques appropriées, le Centre contribue au développement de compétences de gestion de la santé-sécurité dans les entreprises.

### LE PROFESSIONNALISME

Le professionnalisme est au cœur des interventions du Centre patronal. Il se traduit par le respect, la rigueur et l'engagement à produire des services de haute qualité.

### LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE

Le Centre patronal considère que la personne est la ressource la plus précieuse de toute entreprise. Par conséquent, il s'avère essentiel d'assurer son respect, de maintenir son intégrité et de protéger l'environnement dans lequel elle œuvre.

3. Version abrégée.



Au chapitre des services, ce début de décennie a été marqué par une demande accrue de formations et de conférences en entreprise, et par le développement d'un nouveau service d'apprentissage en ligne. Par ailleurs, les bonnes pratiques du Centre, en ce qui a trait à ses services de formation, ont été soulignées.

Aussi, en 2010, le moment était propice à une planification stratégique quinquennale : un exercice de réflexion et de projections pour l'avenir de l'organisme.

Enfin, un renouveau s'est exercé dans la composition du conseil d'administration.

### **L'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET LA SST : UN NOUVEAU DÉFI !**

La CSST a instauré le *Programme de subvention à l'innovation* – un projet-pilote d'une durée de quatre ans – pour aider financièrement au développement, entre autres, de l'apprentissage en ligne sur des sujets de prévention.

Après avoir obtenu une subvention pour une première année, le Centre a commencé à s'investir dans le développement d'une formation en ligne. Pour ce faire, il s'est adjoint une firme sérieuse spécialisée en technopédagogie. En ce qui a trait au contenu SST, l'expertise professionnelle interne est mise à profit.

Intitulée *SST au quotidien : plus simple que vous le pensez !*, cette formation est en développement; elle sera disponible avant l'été 2011.

## **UN DÉBUT DE DÉCENNIE DE BON AUGURE**



### **DES SERVICES SERVANT DE LOCOMOTIVES**

Riche d'une cinquantaine de formations, le Centre est bien outillé pour répondre aux différents besoins de sa clientèle. En entreprise, ses services sont adaptés en fonction des contextes. Exigeant, cela va de soi, mais de plus en plus tendance.

Plus de 9000 personnes se sont inscrites aux diverses activités, en 2010. Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'année précédente. Les obligations légales des employeurs, la notion de diligence raisonnable, les enjeux reliés à la sous-traitance figurent parmi les sujets les plus populaires. Une demande grandissante : des présentations dans les milieux de travail visant à faire prendre conscience aux employés qu'ils ont avantage à adopter des comportements sécuritaires.

Encore et depuis toujours, les dirigeants et les gestionnaires d'entreprise veulent être au fait de l'actualité en SST. Ainsi, les questions reliées à l'augmentation des amendes de la CSST et aux nouvelles modalités de paiement des cotisations, à la Commission, ont suscité beaucoup d'intérêt.

En plus d'un début de reprise économique, ces différents éléments ont sûrement contribué à propulser la demande pour les activités du Centre et, particulièrement, les services en entreprise.

### **LA MISSION ÉDUCATIVE**

La mission éducative de notre organisme se traduit aussi par des pratiques pédagogiques appropriées, rencontrant les hauts standards de la *Société de formation et d'éducation continue* (SOFEDUC), dont le Centre est membre.

À la suite d'une visite d'agrément, au printemps 2010, la SOFEDUC a confirmé la grande qualité de nos formations et le respect de ses normes pour l'attribution des unités d'éducation continue (UEC).

## LA PLANIFICATION 2011-2016

À nouveau, le Centre a mené un exercice de planification stratégique, une démarche essentielle pour mobiliser l'ensemble de l'organisation autour d'un plan global d'orientation pour les prochaines années. Les discussions reliées aux problématiques mises de l'avant dans la documentation ont, entre autres, permis aux administrateurs de se familiariser avec les différentes facettes des questions soulevées et de se les approprier.

## LES ASSOCIATIONS : LES PILIERS DU CENTRE

Au début des années 80, la volonté et l'esprit d'*entrepreneurship* des représentants d'associations patronales ont contribué à créer une importante coalition centrée sur la formation et l'information en SST. Ces visionnaires avaient bien compris qu'en contribuant au financement – par la voie de la délégation d'un droit à recevoir une subvention de la CSST –, les associations se dotaient d'un organisme patronal et multisectoriel qui offrirait une philosophie patronale et toute une gamme de services spécialisés en SST, pour le bénéfice de leurs membres.

Ce même esprit anime toujours le Centre patronal. Par leur adhésion au Centre, les associations offrent un service de plus à leurs entreprises. Chacune fait aussi partie d'un réseau pour être bien informée de l'actualité en SST.

Nonobstant l'arrivée de nouvelles associations au fil des ans – notons l'accueil de trois nouveaux membres en 2010 – et le taux de roulement élevé chez les représentants des membres, il importe que chaque association porte fièrement le flambeau.

## LA GOUVERNANCE ET « L'ALIGNEMENT DES ASTRES »

Les associations membres du Centre ont adopté, en 1995, une approche de gouvernance. Depuis, le conseil est composé de sept personnes élues et de la présidente-directrice générale. Au fil des ans, les administrateurs ont beaucoup investi dans la mise en œuvre de la gouvernance. Ils ont vu à maintenir la continuité tout en assurant l'arrivée régulière de « sang neuf » dans leurs rangs.

Or, depuis le début de 2010, il semble que « l'alignement des astres » en ait décidé autrement. Ainsi, le Centre a accueilli quatre nouveaux administrateurs, de même que de nouvelles personnes à la présidence et à la vice-présidence du conseil. Souhaitons la plus cordiale bienvenue à chacun.

Aux administrateurs ayant quitté le conseil, nous tenons à exprimer notre appréciation pour leur généreux apport durant leur mandat. Il s'agit de M<sup>me</sup> Julie Ostiguy, M<sup>e</sup> Marc Cadieux, MM. Germain Archambault et Jean Simon.

## QUELQUES CHIFFRES...

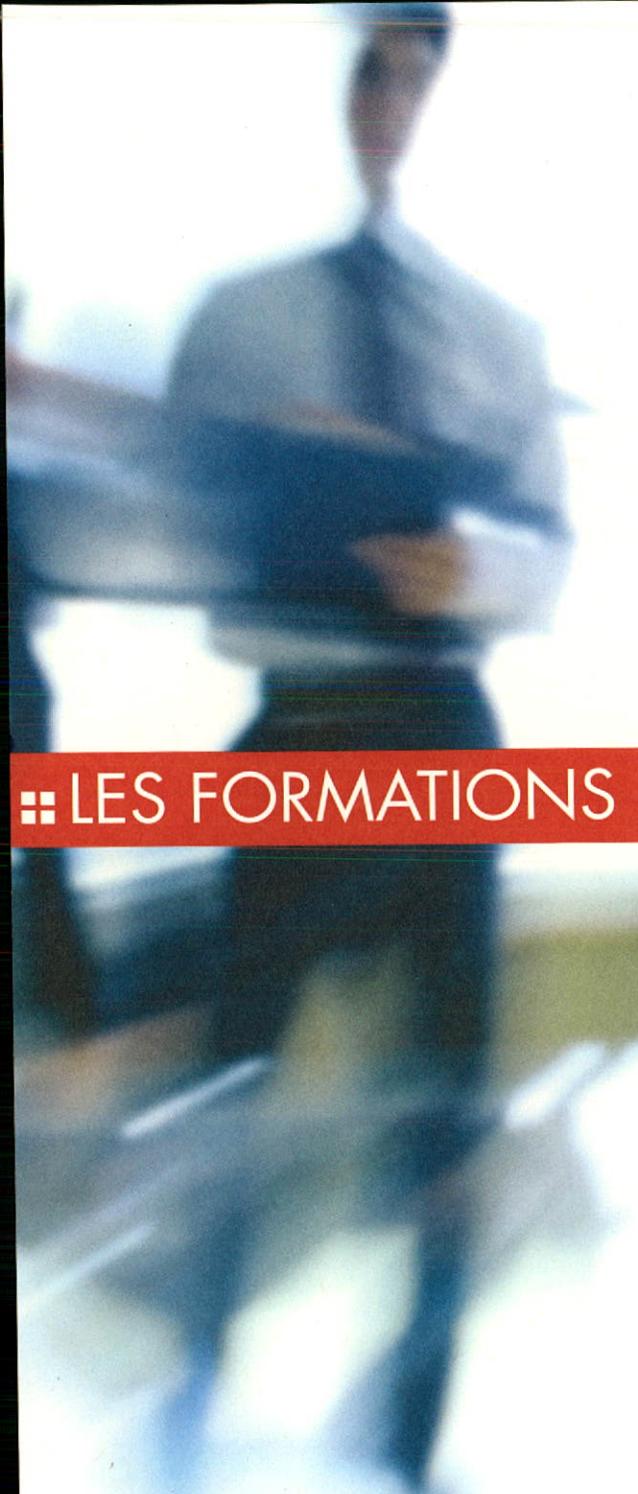
	2010		2009	
	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
COLLOQUES	8	396	14	514
CONFÉRENCES CONÇUES EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES DEMANDEURS	30	1489	18	711
FORMATIONS AU CALENDRIER, À MONTRÉAL ET À QUÉBEC	165	1550	168	1595
FORMATIONS À LA DEMANDE D'ENTREPRISES ET D'ORGANISMES	271	5833	237	5578
<b>TOTAL</b>	<b>474</b>	<b>9268</b>	<b>437</b>	<b>8398</b>

L'année 2010 se compare avantageusement à la précédente : davantage d'activités et une hausse de plus de 10 % du nombre de participants aux différentes activités de l'année. Ainsi, malgré une conjoncture économique qui demeurait incertaine, l'expertise de l'équipe du Centre patronal a continué d'être sollicitée et recherchée à maintes occasions, par de nombreux organismes et individus.

**Les résultats le démontrent : 2010 se révèle encore une année où les services du Centre patronal ont été largement sollicités par de multiples employeurs soucieux de bien gérer la santé et la sécurité du travail.**

Richard D. Daneau  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denise Turenne, M.B.A., Adm. A.  
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



## DE MULTIPLES FORMATIONS DISPONIBLES

Au fil des ans, le Centre patronal a élargi son répertoire de formations. Ainsi, en 2010, on comptait plus de 55 formations disponibles.

Devant l'ampleur de son offre de services, le Centre patronal avait décidé, en 2009, de procéder à une nouvelle catégorisation de ses activités. Ainsi, de façon à simplifier le repérage des formations disponibles et à faciliter leur présentation dans les différents outils utilisés pour les annoncer (dépliants, site Web, catalogue annuel, etc.), quatre champs d'intervention sont maintenant proposés :

- leadership SST
- prévention et sécurité
- réclamations et suivi d'accidents
- cotisation à la CSST

## SONDAGE SUR LES BESOINS ET LES PRATIQUES DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES

Au printemps 2010, le Centre a mené un sondage auprès des entreprises membres des associations qu'il regroupe. Un court questionnaire, envoyé par courriel, visait à connaître ce qui distingue les entreprises clientes et non clientes; à identifier les besoins de formation et les défis anticipés dans le domaine de la SST; à dresser le portrait des entreprises qui ont recours à la formation en ligne comme moyen d'apprentissage.

Cette étude s'inscrivait dans la cueillette de données précédant l'exercice de planification stratégique pour la période 2011-2016.

335 personnes ont répondu au questionnaire. Il est particulièrement intéressant de noter que 40 % des entreprises répondantes ont déjà eu recours à de la formation en ligne. On a également constaté que cette méthode d'apprentissage est plus largement utilisée dans les grandes entreprises et celles localisées dans la grande région métropolitaine.

**Notre programme de formation est riche et fort diversifié. En fait, c'est à la formation que notre équipe consacre principalement ses énergies.**

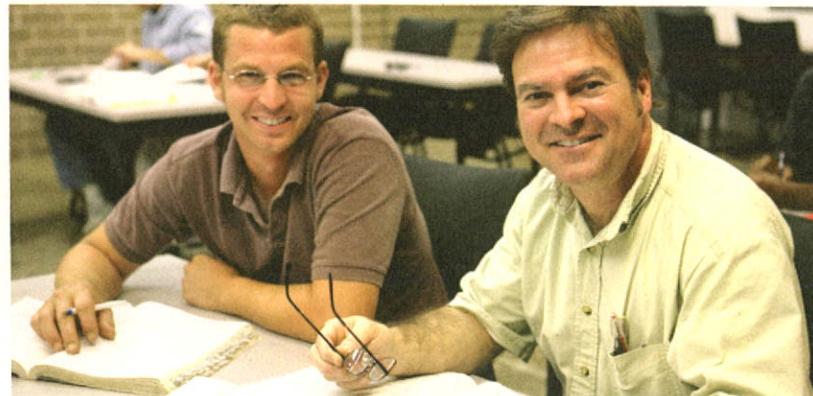
## DE NOUVELLES FORMATIONS EN 2010

### LA LOI PUNIT, LA DILIGENCE RAISONNABLE PRÉVIENT !

Aucun employeur, aucun maître d'œuvre ni aucun superviseur ne sont à l'abri d'un constat d'infraction réglementaire émis par la CSST ou, pire encore, d'une accusation en matière criminelle. Si jamais cela devait arriver, les gestionnaires d'entreprise auraient avantage à savoir comment y faire face. Pour les renseigner en cette matière, cette nouvelle formation porte principalement sur la notion de diligence raisonnable dans un contexte d'infraction réglementaire.

### COMMENT ÊTRE UN LEADER EN SST ?

Cette nouvelle activité traite du *leadership* dans un sens large. On y démontre que chaque individu peut avoir une influence positive en témoignant, au quotidien, de son engagement envers la santé et la sécurité du travail. Les notions de culture d'entreprise et de *coaching* sont également abordées.



# LES FORMATIONS

## L'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Le Centre patronal a reçu, en 2010, une subvention de la CSST dans le cadre du *Programme de subvention à l'innovation*. Cette aide financière a permis d'amorcer le développement d'une première formation en ligne qui sera disponible à compter du printemps 2011. Il s'agit d'une formation d'une durée approximative d'une heure, destinée aux propriétaires d'entreprise, aux gestionnaires et aux superviseurs. Intitulé *SST au quotidien : plus simple que vous le pensez !*, ce cours leur fournira, entre autres, de judicieux conseils sur différentes activités de prévention. Au terme de cette formation, les apprenants seront en mesure de contribuer activement et efficacement à la réduction des lésions professionnelles dans leur milieu de travail.



Cette formation est la première d'une série de quatre formations en ligne que nous désirons développer, et pour lesquelles nous devrions pouvoir compter sur un apport financier de la CSST. Le déploiement de ce nouveau mode de formation permettra aux apprenants de développer leurs compétences en SST, à leur propre rythme, au moment et à l'endroit qui leur conviendra le mieux.

Pour distinguer les formations en ligne de ses autres formations, le Centre a opté pour l'appellation *J'ai des ailes !*

## RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT À LA SOFEDUC

Le Centre patronal est membre institutionnel, depuis 1992, de la *Société de formation et d'éducation continue* (SOFEDUC) qui accrédite les organismes de formation pour l'émission d'unités d'éducation continue (UEC). L'unité d'éducation continue est un moyen standardisé de reconnaissance de la qualité d'une formation.

À la suite d'une visite d'agrément, au printemps 2010, la SOFEDUC confirmait le renouvellement d'agrément. Le Centre patronal est donc autorisé à poursuivre l'émission des UEC et à apposer le sceau de la SOFEDUC sur les attestations de formation. Dans le rapport reçu, en date du 3 mai 2010, on pouvait y lire : « En vous accordant cet agrément, nous tenons à souligner la grande qualité, selon les normes en vigueur dans notre Société, des divers processus pédagogiques et administratifs de votre système de formation continue. Cela démontre votre engagement, ainsi que celui de votre équipe, à œuvrer selon des exigences professionnelles élevées, pour le plus grand bénéfice de vos clients. »



## THÈMES EN DEMANDE

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant le Code criminel du Canada*, en 2004, les conseillers du Centre patronal ont été appelés à donner de nombreuses conférences et formations sur la notion de diligence raisonnable, de même que sur les obligations légales des entreprises et de leurs représentants en SST. L'intérêt pour cette thématique ne s'est pas estompé au fil des ans. À preuve, nous constatons qu'en 2010, la formation *Code criminel du Canada et lois en SST : obligations et diligence raisonnable* est celle qui a été la plus en demande au cours de l'année. On compte un total de 48 présentations – dont 45 sur demande, en entreprise – auxquelles 1893 personnes ont assisté.

Une autre activité fort populaire s'intitule *Aujourd'hui, je ne le fais plus !* Uniquement disponible sur demande, dans les entreprises, l'objectif de cet exposé est de faire prendre conscience aux employés qu'ils ont, comme leur employeur, un rôle actif à jouer en SST, en favorisant l'adoption de comportements sécuritaires et en faisant preuve de prudence et d'initiative au travail. Cette conférence a été présentée à 33 reprises; 1408 personnes y ont participé.

Au cours du dernier exercice, nous avons également noté une demande grandissante pour la formation *Sous-traitance : responsabilité en SST du donneur d'ouvrage*. Donnée à 17 reprises en 2010 – dont 13 fois sur demande –, cette formation a rejoint 381 individus. Notons également l'intérêt à l'égard du cours *Formation à la supervision* auquel 352 personnes ont participé, dans le cadre de 31 activités, dont 27 ont eu lieu directement en milieu de travail. Conçue pour les superviseurs, cette formation les renseigne sur leur rôle et leurs responsabilités en SST. En outre, elle les informe sur des aspects légaux les concernant.

Uniquement par le biais de ces quatre activités, le Centre a rejoint 55 % de ses participants aux formations de l'année. On peut donc conclure à un intérêt marqué, dans les entreprises, pour les formations qui suscitent une prise en charge de la SST par les acteurs dans les milieux de travail. Précisons que la nouvelle formation *La loi punit, la diligence raisonnable prévient !* a été développée en considérant cette tendance. Offerte à compter de décembre 2010, cette nouvelle activité a été présentée trois fois, à un total de 42 personnes.



TABLEAU 1 – FORMATIONS

2010



## LEADERSHIP SST

	FORMATIONS AU CALENDRIER		FORMATIONS SUR DEMANDE		NOMBRE TOTAL D'ACTIVITÉS	NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS
	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS		
Alcool et drogues en milieu de travail	3	25	4	25	7	50
Art d'être un coach pour responsabiliser en SST	1	11	6	67	7	78
Bâtir une culture en SST... Un plus pour l'entreprise !	0	0	9	186	9	186
Code criminel du Canada et lois en SST : obligations et diligence raisonnable	3	22	45	1871	48	1893
Formation à la supervision	4	24	27	328	31	352
Introduction à la santé-sécurité	2	12	1	13	3	25
Jeunes et nouveaux : bien les accueillir et les former	0	0	2	29	2	29
La loi punit, la diligence raisonnable prévient !	1	10	2	32	3	42
Notions de base en SST	0	0	1	18	1	18
Problèmes de santé mentale au travail ? Votre gestion fait partie de la solution !	1	10	0	0	1	10
Sanctions disciplinaires et SST	3	32	0	0	3	32
Sous-traitance : responsabilités en SST du donneur d'ouvrage	4	36	13	345	17	381
Troubles de la personnalité – Comment gérer ces employés... <i>singuliers</i> ?	2	20	0	0	2	20
<b>TOTAL – LEADERSHIP SST</b>	<b>24</b>	<b>202</b>	<b>110</b>	<b>2914</b>	<b>134</b>	<b>3116</b>



## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Accident : enquête et analyse	10	121	31	314	41	435
Aujourd'hui, je ne le fais plus !	0	0	33	1408	33	1408
Cadenassage	4	36	2	31	6	67
Code canadien du travail – Partie II	3	24	1	19	4	43
Conduite préventive des charriots élévateurs	2	18	9	79	11	97
Contraintes et confort thermiques	1	9	0	0	1	9
Devenez un communicateur-leader en SST	1	9	1	6	2	15
Ergonomie de bureau : savoir aménager un poste de travail informatisé	3	24	3	41	6	65
« Ergonomisez » vos postes de travail	1	11	1	14	2	25
Formation combinant Plan d'action et Réunions efficaces du CSS	0	0	6	62	6	62
Formation SST pour les entreprises de compétence fédérale	0	0	6	77	6	77
Identifier et contrôler les risques en milieu de travail	6	74	10	95	16	169
Inspection des lieux de travail	4	45	12	154	16	199
Plan d'action du comité santé-sécurité	2	10	3	28	5	38
Plan de prévention	1	13	0	0	1	13
Planification des mesures d'urgence	4	33	0	0	4	33
Programme de prévention des risques professionnels au travail	1	5	0	0	1	5
Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail	2	12	1	9	3	21
Règlement sur la santé et la sécurité du travail	4	23	2	47	6	70

	FORMATIONS AU CALENDRIER		FORMATIONS SUR DEMANDE		NOMBRE TOTAL D'ACTIVITÉS	NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS
	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS		
<b>PRÉVENTION ET SÉCURITÉ – SUITE</b>						
Réunions efficaces du comité santé-sécurité	4	48	10	120	14	168
Savoir animer des rencontres de sécurité : un « must » pour les superviseurs	0	0	2	41	2	41
Sécurité des machines	6	84	4	38	10	122
Sécurité des machines – notions de conception des circuits de commande	3	29	0	0	3	29
Susciter des comportements sécuritaires	3	21	10	148	13	169
Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques	0	0	3	35	3	35
<b>TOTAL – PRÉVENTION ET SÉCURITÉ</b>	<b>65</b>	<b>649</b>	<b>150</b>	<b>2766</b>	<b>215</b>	<b>3415</b>



### RÉCLAMATIONS ET SUIVI D'ACCIDENTS

Assignment temporaire : un droit pour l'employeur	2	19	3	37	5	56
Calcul de l'indemnité pour les « 14 premiers jours »	5	36	0	0	5	36
Comprendre et gérer le volet médical en SST	8	73	0	0	8	73
Conciliation en SST	2	12	1	20	3	32
Confidentialité des informations médicales	0	0	1	23	1	23
Contestation des décisions de la CSST	5	65	2	19	7	84
Contestation II : aspects pratiques d'une audition	1	5	0	0	1	5
Expertises médico-légales	0	0	1	18	1	18
Formation intensive en gestion des dossiers d'accidents	1	13	0	0	1	13
Gestion des cas de LMS	2	16	0	0	2	16
Gestion des lésions professionnelles	0	0	1	4	1	4
Imputation des coûts par la CSST	4	30	0	0	4	30
Maux de dos et SST : les fausses croyances coûtent cher !	4	30	1	23	5	53
Opposition à l'admissibilité	4	32	0	0	4	32
Procédures de réclamations à la CSST	11	122	0	0	11	122
Suivi des cas de lésions professionnelles	11	100	0	0	11	100
<b>TOTAL – RÉCLAMATIONS ET SUIVI D'ACCIDENTS</b>	<b>60</b>	<b>553</b>	<b>10</b>	<b>144</b>	<b>70</b>	<b>697</b>



### COTISATION À LA CSST

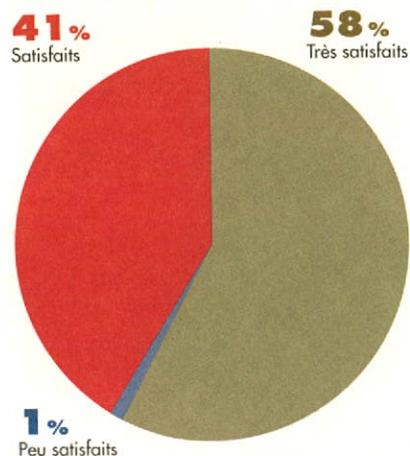
Déclaration des salaires à la CSST	4	45	0	0	4	45
Régime rétrospectif à la CSST	6	63	0	0	6	63
Régime rétrospectif : le choix de limite	1	9	0	0	1	9
Taux personnalisé de la CSST	5	29	1	9	6	38
<b>TOTAL – COTISATION À LA CSST</b>	<b>16</b>	<b>146</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>155</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>165</b>	<b>1550</b>	<b>271</b>	<b>5833</b>	<b>436</b>	<b>7383</b>
----------------------	------------	-------------	------------	-------------	------------	-------------



FIGURE 1

Satisfaction à l'égard des connaissances acquises dans les formations



### LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

La FIGURE 1 illustre le haut niveau de satisfaction des participants, à l'égard des connaissances acquises, dans les formations présentées par le Centre tout au long de l'année 2010. Ces données ont été recueillies dans 365 des 436 formations de l'année. Un total de 3854 personnes se sont prononcées, soit 52 % de l'ensemble des participants.

### DE BELLES COLLABORATIONS

Pour concevoir et donner certaines formations, le Centre a conclu des ententes avec des personnes ou des organismes reconnus pour leur expertise.

FORMATIONS 2010	FORMATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Alcool et drogues en milieu de travail</li> </ul>	M. Jacques Perras, B.A., M.A.
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conduite préventive des charriots élévateurs</li> <li>■ Utilisation sécuritaire des transpalettes électriques</li> </ul>	Association Sectorielle Transport Entreposage (ASTE)
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ « Ergonomisez » vos postes de travail</li> <li>■ Contraintes et confort thermiques</li> </ul>	M. Pierre-Charles Dessureault, ing., Ph. D., professeur au département de génie industriel à l'École d'ingénierie de l'Université du Québec à Trois-Rivières
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Troubles de la personnalité – Comment gérer ces employés... singuliers ?</li> </ul>	Fondation des maladies mentales
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le cadenassage</li> </ul>	Sécurité machines inc.
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sécurité des machines</li> <li>■ Sécurité des machines – notions de conception des circuits de commande</li> </ul>	Groupe Conseil Roche Ltée
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Régime rétrospectif : le choix de limite</li> </ul>	Dion, Durrel + associés inc.

Obligations légales, diligence raisonnable, rôles, responsabilités et responsabilisation...  
On veut de plus en plus en entendre parler...



Les conseillers en santé-sécurité du Centre patronal sont régulièrement sollicités pour faire des présentations sur des sujets variés. Afin de s'y préparer adéquatement, ils s'enquèrent, auprès des demandeurs, sur le contexte, les besoins et les particularités de leur auditoire.

### CONFÉRENCES SUR MESURE

En 2010, plusieurs demandes pour des conférences provenaient du milieu de l'éducation (universités et cégeps) et de la CSST. Quelques entreprises et des associations ont aussi retenu les services du Centre pour des présentations particulières, qu'il a fallu élaborer.

Les conseillers en santé-sécurité du Centre patronal ont présenté 29 exposés sur des sujets diversifiés, notamment : l'inspection des lieux de travail, l'aspect financier de la SST, l'adoption de comportements sécuritaires, les responsabilités des superviseurs en SST, les principaux dossiers d'actualité en SST au Québec et autres. Le développement de ces exposés exige de bien se documenter. Par exemple, pour concevoir une conférence sur l'exercice du *leadership* en SST, une recherche a été menée sur les types de *leaders*, puis un bref sondage a été conduit auprès des participants aux formations en septembre et en octobre 2010. Nous avons ainsi recueilli 125 réponses à la question « Comment exercez-vous votre *leadership* en SST au quotidien ? » Après une première présentation de cette conférence, nous l'avons ajoutée au répertoire des services offerts, dans notre Catalogue 2011. D'ores et déjà, il est confirmé qu'on la donnera à nouveau, en 2011.

## DES ADAPTATIONS

**NOUS NOUS ENGAGEONS  
À OFFRIR UNE RÉPONSE  
ADAPTÉE AUX ATTENTES  
DE DIFFÉRENTS MILIEUX.**

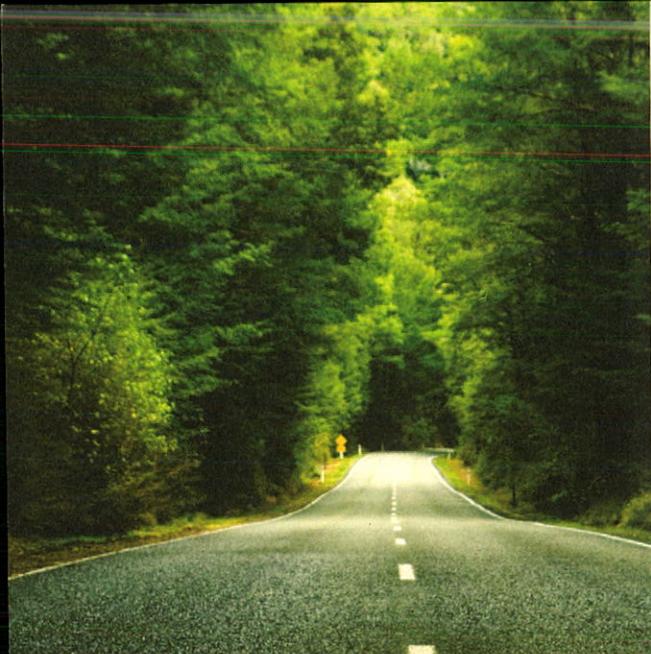
Au cours de la dernière année, le dévouement de l'équipe du Centre patronal à répondre aux besoins particuliers – et de plus en plus diversifiés – des milieux de travail ne s'est pas démenti.

### FORMATIONS SUR DEMANDE

Comme le rapporte le TABLEAU 1, à la page 9, un total de 271 activités de formation ont été données sur demande au cours de l'année 2010, soit 62 % de l'ensemble des formations.

Pour une très grande majorité, il s'agissait de formations offertes directement dans des milieux de travail. À cela, se sont ajoutées des présentations dans le cadre d'événements où les organisateurs souhaitaient, dans leur programme, aborder des notions spécifiques de santé et de sécurité du travail. C'est le cas notamment d'une association membre, d'une association sectorielle paritaire (ASP) et de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec* (CSST).





L'expertise du Centre patronal est recherchée par les entreprises et les organismes qui souhaitent aborder des questions relatives à la santé et à la sécurité du travail. Pour répondre aux multiples demandes, les formateurs sont couramment appelés à prendre la route (et parfois même l'avion !) pour donner des formations ou des conférences. Ainsi, en plus de déplacements dans la ville de Montréal, l'équipe de formation s'est rendue dans 57 municipalités au cours de la dernière année.

## ■ NOS FORMATEURS SILLONNENT LE QUÉBEC



Comme il le fait depuis toujours, le Centre avait prévu, dans son calendrier, de multiples formations à Québec, auxquelles il avait ajouté deux colloques. Le TABLEAU 2 présente le nombre de formations et de colloques, annoncés au calendrier, qui ont eu lieu dans la Capitale-Nationale. On y trouve également des données sur les formations et les conférences présentées sur demande, à l'extérieur de la grande région métropolitaine. Dans ce tableau, on remarque que plus de 5000 personnes ont assisté à des présentations en région. Étant donné qu'un total de 474 formations, colloques et conférences ont eu lieu durant l'année, rejoignant 9268 personnes (voir les données rapportées à la page 5), c'est donc dire que 38 % des activités se sont déroulées à l'extérieur de Montréal, et qu'on y a retrouvé 54 % de l'ensemble des participants de l'année.

TABLEAU 2 - EN RÉGION

	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Formations au calendrier, à Québec	26	212
Colloques à Québec	2	45
Formations sur demande, à l'extérieur de la grande région métropolitaine	141	3965
Conférences sur mesure, à l'extérieur de la grande région métropolitaine	13	789
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>5016</b>

UN ÉLÉMENT NE CHANGERA JAMAIS :  
NOTRE DÉVOUEMENT LE PLUS ENTIER À RÉPONDRE  
AUX BESOINS DE NOS DIVERSES CLIENTÈLES,  
OÙ QU'ELLES SOIENT !



## LES COLLOQUES

Dans les colloques, nous abordons des sujets variés qui se rapportent aux préoccupations des gestionnaires d'entreprise relativement à divers aspects de la SST. À l'occasion, ils se révèlent des événements privilégiés relatant des questions d'actualité. Ce fut le cas en septembre 2010, où nous avons traité de l'augmentation des amendes de la CSST, en vigueur depuis le mois de juillet 2010.



Le TABLEAU 3 présente le sommaire des activités organisées durant l'année à l'intérieur desquelles six thèmes ont été abordés. Tous ces sujets ont été présentés à Montréal; deux d'entre eux ont été repris à Québec.

TABLEAU 3 – COLLOQUES

2010	DATES	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Audit de prévention, inspection générale et évaluation de la SST : deux modèles	23 février	1	33
Condition personnelle et partage des coûts : ce qu'il faut savoir !	6 et 7 mai	2	95
Sous-traitance : qui est responsable légalement de la SST ?	3 juin	1	77
Augmentation des amendes : comment interviendra la CSST ?	23 et 24 septembre	2	92
La mobilisation de tous en SST : de la théorie à la pratique	18 novembre	1	29
Que prévoit la norme CSA pour la sécurité électrique ?	9 décembre	1	70
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	<b>396</b>



## LES CONFÉRENCIERS INVITÉS

Tous ces événements n'auraient pas pu être réalisés sans le concours de conférenciers invités. Chaque année, le Centre est très fier de pouvoir compter sur une si belle collaboration des gens à ses colloques. Ils proviennent de différents milieux et acceptent volontiers de partager leur expertise, leur témoignage...

Nous remercions chaleureusement les douze personnes qui ont gentiment accepté de travailler avec nous pour offrir les colloques de l'année 2010.

**M. Alain Brassard**, ingénieur sénior,  
expert en sécurité des machines, Roche ltée,  
groupe conseil

**M. Daniel Cyr**, directeur régional, Rona

**M. Jean Lajeunesse**, directeur régional,  
direction régionale Montréal 1, CSST

**M. Jean-Charles Lamoureux**, consultant et  
fondateur, Strategis Conseil

**M. Joël Gosselin**, chef, entretien immeubles,  
opérations et gestion, Reebok-CCM Hockey  
& Reebok Canada Inc.

**M. Normand Paulin**, directeur général  
de la prévention-inspection et partenariat,  
direction de la planification stratégique et  
des relations avec les clientèles, CSST

**M. Sébastien Dame**, conseiller principal  
santé et sécurité au travail, Rona

**M. Yves Hamelin**, président-directeur général  
et directeur d'usine, Arkema Canada inc.

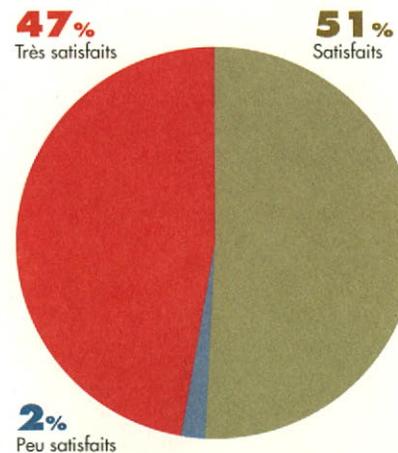
**M<sup>e</sup> Alain Marcotte**, Panneton Lessard,  
avocats, direction régionale Montréal 1,  
service du contentieux, CSST

**M<sup>e</sup> Christian J. Beaudry**, associé principal,  
Ogilvy Renault, avocats

**M<sup>e</sup> Jacques L. Archambault**,  
Archambault avocats

**M<sup>me</sup> Louise Fortin**, chef, ressources  
humaines, Reebok-CCM Hockey & Reebok  
Canada Inc.

**FIGURE 2**  
Satisfaction à l'égard des connaissances acquises  
dans les colloques



## LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

La FIGURE 2 illustre le haut niveau de satisfaction des participants à l'égard des connaissances acquises dans les colloques de l'année. 298 participants ont fait part de leur appréciation, soit 75 % de la clientèle de ces activités.





M<sup>me</sup> Isabelle Lessard

## ▣ LES COLLABORATIONS ET LE RÉSEAUTAGE

Les professionnels du Centre entretiennent de bons contacts avec plusieurs intervenants majeurs dans le domaine de la santé-sécurité.

### DES MILIEUX ET DES CONTRIBUTIONS DIVERSES

Au cours du dernier exercice, des membres de l'équipe des conseillers en SST ont été conviés à participer à différents événements dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Entretien de saines relations avec les grands acteurs en santé-sécurité, c'est avec plaisir qu'ils ont accepté les invitations reçues et contribué de diverses façons.

Aussi, il va sans dire que ces participations à divers forums et comités leur ont permis d'être bien au courant des plus récents développements dans le domaine de la SST au Québec.

À titre d'exemple, citons les collaborations suivantes.

- Dans le cadre des grands événements organisés par la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* (CSST) : participation au comité de programmation, animation d'ateliers, conférences et animation d'un stand au *Forum santé et sécurité du travail* à Québec, ainsi qu'au *Grand Rendez-vous en santé et sécurité du travail*, à Montréal.
- Participation au jury pour la remise des *Prix Innovation en santé et sécurité du travail* – décernés par la CSST –, dans les régions Chaudière-Appalaches, Longueuil, Montréal et Québec.
- Participation à des comités de suivi de projets de recherche à l'*Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail* (IRSST).
- Participation aux rencontres du *Club des directeurs* de la *Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail* de l'Université Laval.
- Participation à une table ronde lors des *Journées annuelles de santé publique*.

## **BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)**

À la demande du BIT, nous avons accueilli, le 23 mars 2010, une délégation composée de représentants des institutions publiques de santé et de sécurité du travail des pays du Maghreb francophone, dans le cadre d'une mission d'étude sur l'organisation de la prévention des lésions professionnelles.



## **INTERVENTIONS DANS LE MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT**

Parallèlement à sa mission de formation et d'information auprès du milieu patronal, le Centre est fier de participer à la formation académique des jeunes. À ce chapitre, soulignons quelques interventions, posées en 2010, qui témoignent de l'engagement du Centre dans l'éducation des gestionnaires de demain.

- Participation au jury dans le cadre du concours d'excellence interuniversitaire en relations industrielles, pour le volet santé et sécurité du travail.
- Conférences à des étudiants à HEC Montréal, au département des relations industrielles de l'Université Laval, à l'École de relations industrielles et à la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.
- Octroi d'autorisations de reproduire des publications du Centre à des enseignants de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), du Cégep de Drummondville et du Collège Ahuntsic.



## LA REVUE CONVERGENCE

Convergence est la revue que publie le Centre patronal. Elle est expédiée gratuitement aux individus œuvrant dans les entreprises membres des associations que regroupe le Centre.

L'année 2010 a marqué le 25<sup>e</sup> anniversaire de la revue *Convergence*. Pour l'occasion, un nouveau visuel, plus aéré, a été élaboré. De plus, l'auteur de chaque article est maintenant identifié, avec photo. Notons également l'ajout d'une rubrique : *Le coin du superviseur*.

Non seulement le Centre a-t-il doté la revue d'une nouvelle apparence, il a aussi opté pour l'emploi de la nouvelle orthographe.\*

En 2010, *Convergence* a traité des thèmes suivants :

- :: **La SST, valable à tout âge !**
- :: **Mobiliser en SST : je m'y engage !**
- :: **Infraction réglementaire : la CSST y voit !**



## LES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES

### L'INFOLETTRE SST BONJOUR !

L'infolettre du Centre présente des nouvelles dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail au Québec – des textes qui visent à aider les entreprises à optimiser la gestion de la SST –, de même que des renseignements sur ses formations et ses colloques. L'infolettre paraît chaque mois. Elle est envoyée à toutes les personnes qui demandent de la recevoir, en s'inscrivant sur le site Web du Centre.



Depuis son lancement, en septembre 2009, le nombre d'abonnés à l'infolettre ne cesse de croître. Après une augmentation de 26 % en 2010, il se chiffrait à plus de 2000 à la fin de l'année.



\* Initialement approuvée par le Conseil supérieur de la langue française à Paris et par l'Académie française de France, la nouvelle orthographe est maintenant officielle et recommandée dans toute la francophonie.

## POUR LES ASSOCIATIONS

### COLLABORATION CONTINUE

Toute une série d'activités s'inscrivent dans la communication régulière avec les associations membres. Bien coordonnées, elles contribuent à maintenir les liens avec les délégués. Pensons, par exemple, à la correspondance envoyée pour faire connaître les services offerts ou rendre compte de la fréquentation des services par les entreprises du secteur, au cours d'une période donnée. Aussi, pour que chaque association puisse bénéficier d'un service personnalisé, un professionnel sénior du Centre leur est attribué.

En contrepartie, les associations sont invitées à renseigner le Centre sur leurs préoccupations et leurs récents développements. À cette fin, elles sont nombreuses à lui faire parvenir la revue ou le bulletin qu'elles publient. Aussi, elles fournissent occasionnellement une liste à jour de leurs membres, ce qui permet au Centre de mettre à jour sa banque de données, afin que tous soient rejoints et servis. En 2010, 75 % des listes détenues dataient de moins de trois ans.



M. Dimitri Fraeys de Veubeke

# MEMBRES

## BULLETIN D'INFORMATION COMMUNIQUÉ

Le *Communiqué* est un bulletin électronique destiné aux délégués et aux dirigeants des associations membres du Centre patronal.

Chaque numéro les renseigne sur les dossiers d'actualité en SST en plus des nouveautés concernant l'organisme. On y retrouve également une entrevue avec un gestionnaire d'association. Dans les numéros de l'année 2010, on pouvait y lire le profil des personnes suivantes :

- **M. Daniel Dufour**, secrétaire général de l'Association des abattoirs avicoles du Québec et secrétaire administratif de l'Association des viculteurs négociants du Québec (CTAC)
- **M. Gabriel Tremblay**, président-directeur général du Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)
- **M. Simon Matte**, président-directeur général de l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions du Québec (ARPAC)

À la suite de l'assemblée générale annuelle d'avril 2010, les lecteurs ont pu prendre connaissance d'un texte présentant la nouvelle présidente du conseil d'administration : M<sup>me</sup> Julie Ostiguy, vice-présidente – ressources humaines chez *Bonduelle Canada inc.*, une entreprise membre de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (CTAC).

## PARTICIPATION À DES SERVICES SECTORIELS

Pour répondre aux besoins particuliers de leurs membres, il arrive régulièrement que des associations fassent appel aux services du Centre pour transmettre de l'information dans le cadre de leurs propres activités.

En 2010, huit associations ont tiré profit de l'expertise du Centre en matière de SST.

- Association canadienne des distributeurs d'équipement – Chapitre du Québec – conférence *Tour d'horizon des principaux dossiers d'actualité en SST* (29 septembre 2010).
- Association des Fonderies Canadiennes – rédaction d'un article que l'association a fait parvenir à ses membres : *Le Centre patronal de SST à votre service* (mai 2010).
- Association des industries de l'automobile du Canada – présentation du Centre et de ses services aux membres du conseil d'administration (7 octobre 2010).
- Association du camionnage du Québec – participation à l'atelier *Opération SST* dans le cadre du congrès annuel de l'association (1<sup>er</sup> mai 2010).
- Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel – conférence *La santé et la sécurité du travail au Québec* (10 mars 2010).
- Association québécoise de la peinture – conférence *Identifier les dangers en situation de travail* (25 novembre 2010).
- Conseil du patronat du Québec – formation destinée aux assesseurs patronaux, sous le thème *Les critères d'admissibilité des LMS des membres supérieurs* (1<sup>er</sup> décembre 2010).

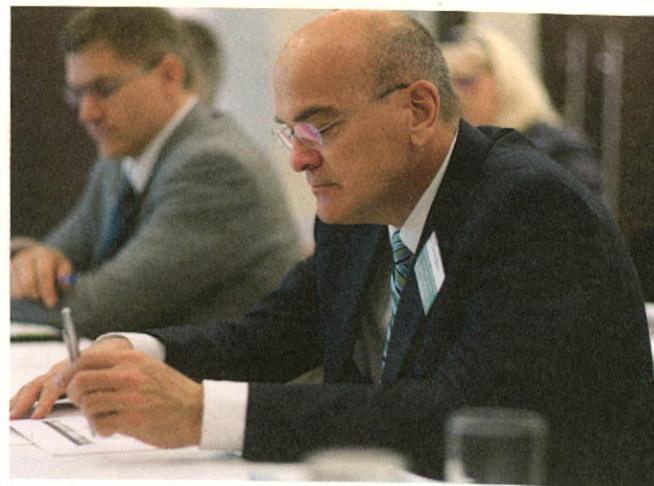


## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C'est le 14 avril 2010, à 16 h, qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Centre patronal, à l'*Hôtel Hyatt Regency Montréal*. L'assemblée était suivie d'un cocktail, une activité de réseautage durant laquelle les invités ont eu l'occasion d'échanger avec les membres du conseil d'administration et le personnel du Centre.

Dans l'après-midi qui précédait l'assemblée, les délégués de nos associations membres étaient invités à une conférence, donnée par M. André Cardinal, conseiller au Centre. 32 personnes ont assisté à cette présentation sous le thème *Tour d'horizon des principaux dossiers d'actualité en SST*.

**Nous travaillons à maintenir un lien solide avec nos associations partenaires afin que leurs entreprises membres puissent pleinement profiter de nos services qui leur sont spécialement dédiés.**



Avant-plan : M. Simon Matte, arrière-plan : M. Jean-Maurice Forget



MM. Claude Gosselin et Jean-Maurice Forget

## ■ DU CÔTÉ DE LA GOUVERNANCE

### LA COMPOSITION DU CONSEIL

#### UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

Quatre administrateurs ayant quitté le conseil au cours du dernier exercice – M<sup>me</sup> Julie Ostiguy, MM. Jean Simon, Germain Archambault et M<sup>e</sup> Marc Cadieux –, de nouvelles personnes ont joint les rangs du conseil : MM. Jean-Maurice Forget, Claude Gosselin, Nadim Hanna et Patrick Demars. Quant à MM. Richard D. Daneau, Denis Harvie, Alain Harvey, de même que M<sup>me</sup> Denise Turenne, ils ont assuré la continuité.

Durant une période d'absence de la présidente du conseil, M<sup>me</sup> Julie Ostiguy, l'intérim a été confié au vice-président du conseil, M. Daneau. Puis, à la suite de la démission de la présidente, les administrateurs ont confirmé M. Daneau dans le rôle de président du conseil.

#### ACCUEIL DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

À l'arrivée des nouveaux administrateurs, une journée d'accueil a été organisée. Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale ont présenté l'organisme, de même que le fonctionnement du conseil. Durant cette journée, les nouveaux venus ont également pris part à un séminaire sur la gouvernance dans un organisme à but non lucratif, ainsi qu'à une rencontre avec l'équipe de gestion. Et, finalement, les membres du conseil ont accueilli les nouveaux venus lors d'une réunion suivant leur nomination.

### LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE

Les 19 politiques de gouvernance en vigueur constituent des outils privilégiés pour le travail du conseil d'administration. Le conseil a revu, cette année, plusieurs de ces politiques. Ce sont :

- la mission
- la protection des personnes
- le code de déontologie
- le recrutement des administrateurs
- le rôle et la délégation au président-directeur général
- les cotisations des membres
- les critères de performance organisationnelle
- les pratiques administratives
- les valeurs organisationnelles du Centre
- les valeurs partagées par les membres du conseil d'administration

### LES AFFAIRES FINANCIÈRES

À chacune de ses réunions, le conseil a reçu et analysé l'information financière. Il a rencontré les représentants de la firme comptable pour la présentation des états financiers annuels vérifiés. Les administrateurs ont désigné les signataires des états financiers annuels.

Pour une période de quatre ans, la CSST a mis sur pied, à l'automne 2009, un *Programme de subvention à l'innovation*. Après avoir présenté une demande pour divers projets de développement de formations en ligne, le Centre s'est vu octroyer une première subvention en 2010. Les travaux sont en cours.

### DES CHANGEMENTS DANS L'EFFECTIF MEMBRE

Le conseil d'administration a reçu favorablement les demandes d'adhésion de trois associations : l'*Association des collèges privés du Québec*, la *Fédération des établissements d'enseignement privés* et le *Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis* (RIDEAU).

Par ailleurs, deux associations — maintenant inactives au Québec — ont été retirées de la liste des membres. Ce sont l'*Association canadienne de l'électricité* et l'*Association des manufacturiers de machineries et d'équipement du Canada*.

### LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE (2011-2016)

L'arrivée de nouvelles personnes au sein du conseil d'administration a incité l'équipe de gestion du Centre à adopter un angle « plus informatif, plus descriptif », dans sa présentation du document *Planification stratégique 2011-2016*. Par exemple, à l'énoncé de chacune des valeurs organisationnelles se greffaient les principes s'y rattachant et les fonctionnements concrets en découlant.

Dans le même ordre d'idées, la stratégie générale de l'organisme a été résumée. Il s'agit du cadre de référence fondamental à partir duquel le Centre se développe et assure sa continuité. À sa lecture, les administrateurs ont été en mesure de prendre connaissance des principaux choix et paramètres mis de l'avant, par le Centre, au fil des années, pour s'adapter volontairement à son environnement et se doter d'un avantage concurrentiel.

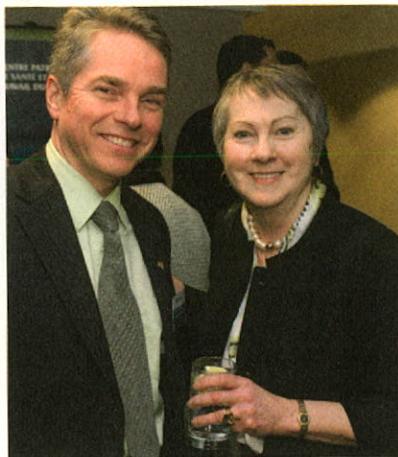
Dans cet exercice de planification stratégique, en octobre 2010, les principaux enjeux de l'organisme, les axes de développement, les orientations privilégiées et les résultats attendus (2011-2016) ont fait l'objet des analyses et des décisions du conseil d'administration.

### LA GESTION DES RISQUES

Une politique de gouvernance encadre la gestion des risques au Centre patronal et, depuis 2002, le conseil reçoit la mise à jour annuelle du document *Mesures mises de l'avant pour diminuer l'incidence des risques*.

Quatre dossiers prioritaires font présentement l'objet des travaux du Centre en matière de gestion des risques :

- les divers éléments reliés à la gestion des ressources humaines et des relations de travail;
- le financement de l'organisme;
- la technologie et l'informatique;
- la lecture de notre environnement.



M. Alain Harvey et M<sup>me</sup> Denise Turenne

### L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

L'évaluation de la performance organisationnelle est sous la responsabilité du conseil. À chacune des réunions du conseil, les administrateurs étudient le canevas de la performance organisationnelle, lequel est constitué des trois composantes suivantes.

#### LE TABLEAU DE BORD

Il contient des données comparatives pour trois ans. Mis à jour en 2010, les éléments répertoriés dans ce tableau constituent des indicateurs visant à contrôler la bonne marche de l'organisme.

#### L'INFORMATION AU CONSEIL

Une politique de gouvernance précise le type d'information permettant au conseil de s'assurer de la mise en œuvre de l'ensemble de ses politiques au sein de l'organisme.

#### LES RÉALISATIONS RELIÉES À DES ENJEUX ANNUELS

Il s'agit d'enjeux déterminés avec la direction générale.

### LES COMITÉS DU CONSEIL

#### LE COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Nommé par le conseil, ce comité a pour mandat de superviser le processus de mise en candidature en vue de la composition du conseil d'administration. Il évalue les candidatures soumises aux postes d'administrateurs et présente, aux deux ans, un rapport à l'assemblée générale des membres. Il soumet aussi au C.A. une recommandation concernant les dirigeants du conseil pour l'année à venir.

Par ailleurs, une vacance au conseil d'administration est comblée par résolution du conseil pour la durée non écoulée du mandat de la personne ainsi remplacée.

En 2010, des membres du comité de mise en candidature ont rencontré les candidats aux postes d'administrateurs et le comité a assumé son mandat général en soumettant, durant l'année, différentes recommandations tant à l'assemblée générale des membres qu'au conseil d'administration.

Présidé par M. Germain Archambault, ce comité réunissait, en début d'année, les personnes suivantes : M<sup>me</sup> Julie Ostiguy, MM. Jean Simon, Patrick Demars, Claude Bélanger et M<sup>me</sup> Denise Turenne, secrétaire du comité. Par la suite, M<sup>e</sup> Gaston Lafleur et M. Richard D. Daneau ont pris la relève de M<sup>me</sup> Ostiguy et de M. Bélanger.

#### L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DES ADMINISTRATEURS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En ce qui a trait à l'évaluation au sein du conseil d'administration, deux buts sont visés : apporter une rétroaction à chaque administrateur sur son rendement au conseil, afin de permettre à chacun de mieux jouer son rôle au sein de l'équipe, et procéder à une évaluation globale du rendement du conseil.

Vu les changements dans la composition du conseil en cours d'année, ce comité ne s'est pas réuni. Les travaux devraient reprendre en 2011.

#### L'ÉVALUATION DU RENDEMENT ET DE LA RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le conseil d'administration définit le rôle, l'encadrement et les critères selon lesquels il évalue le rendement de la présidente-directrice générale. Les travaux du comité s'inscrivent dans la continuité de l'évaluation de la performance organisationnelle réalisée au sein même du conseil. En 2010, le comité a rempli ses divers mandats tout en considérant la performance organisationnelle et la satisfaction des administrateurs à l'égard de la gestion du Centre pour la dernière année.

Le comité était composé de M. Germain Archambault, président, M. Jean Simon et de M<sup>me</sup> Julie Ostiguy. Au milieu de l'année, M. Richard D. Daneau a remplacé M<sup>me</sup> Ostiguy.

Le Centre patronal est un employeur prisé, où plusieurs choisissent d'y faire carrière. En effet, la stabilité du personnel est remarquable : 58 % des employés actuels cumulent plus de 10 ans d'ancienneté. Parmi eux, la moitié ont même plus de 20 ans de service. Nous retrouvons donc, au Centre patronal, une équipe expérimentée où la présidente-directrice générale est en poste depuis le tout début des activités de l'organisme, en 1983.



### **CERCLE DES BÂTISSEURS**

Le *Cercle des bâtisseurs* regroupe les personnes de la permanence ayant 10 ans et plus de service au Centre patronal.

#### **BÂTISSEURS EN POSTE DEPUIS PLUS DE 10 ANS**

M<sup>mes</sup> Line Arseneau, Thérèse Bergeron, Josette Boulé, Hélène Darche, Francine Langevin, Sylvie Mallette et M<sup>e</sup> Maryline Rosan.

#### **« GRANDS » BÂTISSEURS EN POSTE DEPUIS PLUS DE 20 ANS**

M<sup>mes</sup> Denise Turenne, Diane Carignan, Francine Gauvin, Isabelle Lessard, Diane Rochon et MM. André Cardinal et Jean St-Germain.

## **LE PERSONNEL**

### **DIRECTION GÉNÉRALE**

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Denise Turenne

ADJOINTE À LA GESTION FINANCIÈRE  
COMPTABLE

Nathalie Cloutier

ADJOINTE ADMINISTRATIVE  
Francine Lapointe

### **DIRECTIONS DE LA FORMATION, DE L'INFORMATION ET DE LA RECHERCHE EN SST**

DIRECTRICE, SECTION ENTREPRISES  
Isabelle Lessard

DIRECTRICE, SECTION ASSOCIATIONS  
Sylvie Mallette

#### **CONSEILLERS EN SST**

Dominique Beaudoin	François Boucher
Josette Boulé	André Cardinal
Denis Dubreuil	Isabelle Gagnon
Francine Gauvin	Maryline Rosan

### **DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

DIRECTRICE  
Diane Carignan

CONSEILLER EN INFORMATIQUE  
Jean St-Germain

CONSEILLÈRE EN GESTION  
Francine Langevin

#### **TECHNICIENNES EN BUREAUTIQUE**

Line Arseneau	Annie Chevarie
Hélène Darche	Martine Déziel
Johanne Jacob	

### **DIRECTION DES COMMUNICATIONS**

DIRECTRICE  
Diane Rochon

CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION  
Thérèse Bergeron

CONSEILLÈRE EN MARKETING  
France Labelle

Le conseil d'administration vise la viabilité à long terme de l'organisation. Il veille à ce que le Centre réalise sa mission et déploie les ressources et les énergies nécessaires à sa croissance.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre nouveaux administrateurs ont joint le conseil au cours du dernier exercice : MM. Demars, Forget, Gosselin et Hanna.



### PRÉSIDENT

**M. Richard D. Daneau**  
Vice-président exécutif  
R.P.M. Tech inc.  
*Association canadienne des distributeurs d'équipement – Chapitre du Québec*



### VICE-PRÉSIDENT

**M. Patrick Demars**  
Président  
Patrick Demars, conseils en gestion  
*Chambre de commerce du Montréal métropolitain*



### SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**M<sup>me</sup> Denise Turenne**  
Présidente-directrice générale  
*Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec*



### ADMINISTRATEURS

**M. Jean-Maurice Forget**  
Directeur général, Holcim (Canada) inc.  
Demix Béton, Demix Agrégats  
*Association béton Québec et Association canadienne du ciment – Région du Québec*



**M. Claude Gosselin**  
Vice-président – ressources humaines et affaires corporatives  
Aluminerie Alouette inc.  
*Association de l'aluminium du Canada*



**M. Nadim Hanna**  
Vice-président – Gestion d'actifs  
SITQ inc.  
*Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles (BOMA)*



**M. Denis Harvie**  
Président, chef de la direction  
BPR-Bechtel  
*Association des ingénieurs-conseils du Québec*



**M. Alain Harvey**  
Propriétaire  
Magasin associé *Canadian Tire*  
*Conseil québécois du commerce de détail*



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**LE MARDI 12 AVRIL 2011, À 16 H**

Hôtel Omni Mont-Royal  
1050, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)

RÉDACTION  
Diane Rochon  
Denise Turenne

RÉVISION LINGUISTIQUE ET  
COORDINATION DE LA PRODUCTION  
Thérèse Bergeron

CONCEPTION GRAPHIQUE  
Folio et Garetti

IMPRESSION  
JB Deschamps



Cette publication est disponible  
en version PDF sur le site Web  
du Centre patronal de santé et  
sécurité du travail du Québec,  
au : [www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca)

Dépôt légal – 2011  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1482-5244



[www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca)



**CENTRE PATRONAL  
DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU  
TRAVAIL DU QUÉBEC**

500, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 1000  
Montréal (Québec) H3A 3C6  
TÉLÉPHONE 514 842-8401  
TÉLÉCOPIEUR 514 842-9375  
COURRIEL [reception@centrepatronalsst.qc.ca](mailto:reception@centrepatronalsst.qc.ca)